

2.00 crédits	30.0 h	Q1
--------------	--------	----



Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !

Enseignants	Adriouche Ahmed (coordinateur(trice)) ;Halleux Ariane ;Peters Charlotte (coordinateur(trice)) ;Stas Françoise ;
Langue d'enseignement	Anglais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	<p>Avoir réussi le cours LANGL1282 ou un cours de niveau similaire avec orientation scientifique, ce qui correspond à</p> <ul style="list-style-type: none"> • un niveau B2- en expression orale, • B1 en expression écrite, • B2+ en compréhension à l'audition • et C1 en compréhension à la lecture.
Thèmes abordés	Combinaison d'anglais général, professionnel et spécifique.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de s'exprimer oralement et par écrit en anglais, avec un certain degré d'aisance et de précision, dans des contextes généraux, académiques et professionnels.</p> <p>L'étudiant maîtrisera les compétences nécessaires pour poursuivre l'apprentissage des matières des Masters en anglais.</p> <p>Les compétences à acquérir correspondent</p> <ul style="list-style-type: none"> • au niveau B2+ (avancé) du « Cadre européen commun de référence pour les langues » en expression orale • et au niveau B2- en expression écrite. <p>Eu égard au référentiel AA du programme « <i>Bachelier ingénieur civil</i> », ce cours contribue au développement, à l'acquisition et à l'évaluation des acquis d'apprentissage suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • AA 4.3, 4.4, 4.5 • AA 5.1
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'examen oral en deux parties vérifie si les objectifs du cours sont atteints au niveau de l'expression orale. Chaque partie de l'examen compte pour 25% de la note finale. 2. L'évaluation continue porte sur les productions orales et écrites tout au long du quadrimestre et sur le degré de préparation et de participation au cours. Pour les productions écrites le premier jet fait l'objet d'une correction formative et c'est la deuxième version qui est cotée. Les deux devoirs écrits principaux comptent chacun pour 10% de la note finale. En vertu de l'article 72 du Règlement général des études et examens, le titulaire du cours pourra proposer au jury de s'opposer à l'inscription à l'examen d'un-e étudiant-e qui n'aurait pas rendu les travaux écrits dans les délais requis. La préparation et la présence et participation au cours comptent également pour 10% de la note finale. La présentation orale compte pour 20% de la note finale. 3. La présence au cours est obligatoire, tout comme l'usage exclusif de la langue anglaise. Le titulaire du cours pourra, en vertu de l'article 72 du Règlement général des études et examens, proposer au jury de s'opposer à l'inscription d'un-e étudiant-e qui n'aurait pas assisté à au moins 80% des cours, lors de la session de décembre/ janvier ou d'août/septembre. 4. L'examen éventuel de 2ème session porte sur toutes les productions orales et écrites cotées de l'année (présentation 20%, deux devoirs écrits 10% chacun) et de l'examen de 1ère session (les deux parties ne comptant plus que pour 20% chacune) et comporte en plus un rapport écrit qui compte pour 20% de la note finale. Les 3 parties écrites de l'évaluation doivent être envoyées au titulaire du cours pour le premier jour de la session au plus tard. En vertu de l'article 72 du Règlement général des études et examens, le titulaire du cours pourra proposer au jury de s'opposer à l'inscription à l'examen d'un-e étudiant-e qui n'aurait pas rendu le travail dans les délais requis.

<p>Méthodes d'enseignement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Exercices de pratique orale informelle sur des sujets généraux ou scientifiques choisis par les étudiants • Pratique de compréhension à l'audition sur des vidéos partagées par les étudiants en préparation des discussions ci-dessus • Exercices de pratique orale formelle par des débats sur des sujets liés au métier d'ingénieur • Pratique de compréhension à la lecture en préparation aux débats ci-dessus • Exercices de pratique orale formelle par des jeux de rôles et simulations, tels que des réunions, négociations, explications techniques, entretiens d'embauche • Exercices d'écriture: e-mails, CV, lettre de candidature pour programme d'étude/d'échange ou stage • Corrections et retours réguliers sur les productions des étudiants • Travail fréquent en paires et groupes restreints • Certains cours pourront se donner en ligne via Teams
<p>Contenu</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise du code : vocabulaire général et spécifique, grammaire, prononciation • Maîtrise des fonctions langagières pour la communication orale: introduire, expliquer, entrer dans le détail, opposer, négocier, conclure, exprimer accord ou désaccord, interrompre, gérer une discussion informelle ou une réunion, exprimer une opinion, citer des sources, citer des chiffres, décrire des graphiques etc. • Interaction dans des situations de la vie courante ou des environnements académiques et professionnels • Présentations orales • Rédaction de mails, CV et lettre de motivation • Exercices d'entretien d'embauche
<p>Ressources en ligne</p>	<p>A partir du portail UCL : sur MoodleUCL : le cours LANGL1373/LANGL1383 Anglais pour ingénieurs civils III / Anglais pour informaticiens III</p> <p>Course: LANGL1373/LANGL1383 Anglais pour ingénieurs civils III / Anglais pour informaticiens III (uclouvain.be)</p>
<p>Autres infos</p>	<p>La présence au cours est obligatoire. Ce cours contribue à la formation sur le développement durable.</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>ILV</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en sciences informatiques	SINF1BA	2		